

TABLEAU DES GARANTIES - ASSURANCE MULTIRISQUES GOLD

ANNULATION	Plafonds et franchises
Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :	7 000 € / pers. 35 000 € / evnt
Décès, accident corporel grave, maladie grave de l'assuré ou d'un membre de sa famille	
Décès des oncles, tantes, neveux et nièces de l'assuré	
Décès, accident corporel grave, maladie grave du remplaçant professionnel ou garde d'enfants	
Décès, hospitalisation supérieure à 2 jours de l'animal de compagnie de l'assuré	
Dommages graves ou vol dans les locaux professionnels ou privés de l'assuré	
Complications de grossesse de l'assurée et leurs suites	
Contre-indication ou suites de vaccination de l'assuré	
Convocation pour une greffe d'organe	Franchise : 3% du sinistre, minimum 15 € / pers.
Séparation du couple marié, pacsé ou vivant en concubinage notoire	
Redressement fiscal de l'assuré	
Dommages au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ	
Convocation ou événement d'ordre administratif ou professionnel :	
- convocation devant un tribunal en tant que témoin, juré d'Assises, ou procédure d'adoption d'un enfant,	
- convocation à un examen de rattrapage,	
- obtention d'un emploi ou d'un stage Pôle Emploi,	
- licenciement économique.	
Voyage à thème indemnisation maximum 50 % du montant du voyage initial	
Mutation professionnelle	
Suppression ou modification des congés payés	
Vol des papiers	Franchise : 15% du sinistre, minimum 100 € / pers.
Toutes causes : événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré	
Attentat ou catastrophe naturelle sur le lieu du séjour 15 jours avant le départ	
Faillite de la compagnie aérienne	
Grève du personnel de la compagnie aérienne	
Annulation d'un accompagnant, maximum 8 personnes expressément reliées entre elles au moment de la souscription	Franchise : 3% ou 15% selon le motif
Départ manqué : indemnisation (plafonds ci-contre) pour rejoindre la destination suite à un événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré lors du pré-acheminement.	1 000 € / pers. 5 000 € / evnt
INTERRUPTION DE SEJOUR	
Rapatriement dans la 1 ^{ère} moitié du séjour (voyage de compensation) OU remboursement au prorata temporis des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement.	7 000 € / pers. 35 000 € / evnt
RETARD D'AVION OU DE TRAIN	
Indemnité suite à un retard supérieur à 4 heures	30 € / h et / pers.
Maximum	150 € / pers., 1 000 € / evnt
BAGAGES	
Capital assuré	2 500 € / pers., 7 500 € / evnt
Franchise par personne	30 €
Indemnisation maximum en cas de vol des objets de valeur	50 % du capital assuré
Indemnisation maximum pour les objets acquis en cours de voyage	25 % du capital assuré
Dépenses justifiées de première nécessité en cas de retard supérieur à 24 heures	150 € / pers.
Frais de réfection des papiers d'identité	150 € / pers.

ASSISTANCE - RAPATRIEMENT	Plafonds et franchises
Rapatriement médical	Frais réels
Rapatriement d'un accompagnant	Frais réels
Frais supplémentaires d'hébergement de l'assuré et d'un accompagnant, si l'état de l'assuré ne justifie pas une hospitalisation ou un rapatriement.	100 €/jour / pers. 5 nuits max.
Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jours	Billet A/R + 100 €/jour / pers. 5 nuits max.
Frais supplémentaires d'hébergement de l'accompagnant déjà sur place, si l'assuré est hospitalisé et que son état ne justifie pas ou empêche un rapatriement.	100 €/jour / pers. 5 nuits max.
Frais de déplacement de la personne chargée de ramener les enfants	Frais réels
Frais de rapatriement du corps	Frais réels
Frais funéraires	2 300 €
Frais de rapatriement de la famille en cas de décès	Billet retour
Frais de restauration et hébergement d'une personne accompagnant le corps	200 €
Frais de retour prématuré de l'assuré	Billet retour
Frais de rapatriement des autres assurés (max. 4 personnes)	Billet retour
Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger	150 000 € 30 €
Franchise	
Frais dentaires d'urgence	150 €
Maximum par événement pour les frais médicaux	400 000 €
Maladie ou accident des enfants mineurs	Frais réels
Frais de secours et frais de recherche	2 500 € / pers. 10 000 € / evnt
Envoi de médicaments	Recherche + envoi
Transmission de messages	Frais réels
Assistance juridique	12 000 €
Avance de la caution pénale	15 000 €
Avance de fonds en cas de perte ou vol des moyens de paiement	2 000 €
Frais de garde de l'animal domestique	300 €
Services à la personne : garde malade, livraison repas et courses, aide ménagère, garde d'enfants, soutien pédagogique, garde des animaux domestiques, assistance résidence principale.	
Engagement maximum de la garantie Assistance-Rapatriement	800 000 € / evnt
DEPART/RETOUR IMPOSSIBLE	
Frais de transport (trajet aéroport/domicile)	150 € / pers. max. 450 € / dossier
Frais de prolongation de séjour par personne	150 € / nuit, max. 6 nuits
Maximum par événement	1 250 €
Prolongation des garanties assistance rapatriement, bagages, RC	Maximum 6 jours
RESPONSABILITÉ CIVILE (RC)	
Dommages corporels	4 600 000 € / evnt
Dommages matériels et immatériels	46 000 € / evnt
Franchise par dossier	80 €